



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan de la politique du Gouvernement en matière d'environnement

Question au Gouvernement n° 4837

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

M. le président. La parole est à Mme Laurence Maillart-Méhaignerie.

Mme Laurence Maillart-Méhaignerie. Nous savons combien cette XVe législature a été riche en mesures fortes et structurantes pour concrétiser la transition écologique et solidaire engagée en 2017.

Depuis cinq ans, les députés de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire ont examiné une quarantaine de textes de loi, dont plusieurs réformes de grande ampleur.

Face au défi de l'urgence climatique et aux menaces qui pèsent sur notre environnement, nous avons fait le choix de rehausser constamment nos ambitions et nos objectifs.

Qu'il s'agisse de transition vers un modèle agricole et alimentaire plus durable, de lutte contre le gaspillage, d'économie circulaire, de protection de la biodiversité, de lutte contre le dérèglement climatique, qu'il s'agisse de transition vers des mobilités plus vertes, de sortie des énergies fossiles, de décarbonation de l'industrie ou de rénovation énergétique, des leviers essentiels ont été actionnés pour accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition vers un modèle plus sobre, plus vertueux et plus solidaire.

Ces réformes, madame la ministre, vous les connaissez bien, pour les avoir défendues et amendées à nos côtés, avec l'ensemble de nos collègues en tant que présidente de cette commission, puis en tant que ministre de la transition écologique. Nous savons qu'il ne peut y avoir de transition juste et soutenable sans concertation et sans adhésion. L'un des enjeux les plus importants est de veiller à ce que ces évolutions n'aggravent pas les inégalités et ne fracturent pas la société, mais à ce qu'elles améliorent au contraire la qualité et le cadre de vie de nos concitoyens.

Le Gouvernement a fait le choix de consulter et d'accompagner l'ensemble de nos concitoyens : informer, inciter et donner les moyens d'agir, avant d'interdire et de contraindre. Madame la ministre, quel bilan dressez-vous des mesures engagées pour accompagner concrètement les Français dans la transition sur le chemin de la neutralité carbone ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

M. Maxime Minot. Et du charbon !

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Madame la présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, merci beaucoup pour cette question. Comme ce sont

les dernières questions au Gouvernement de la législature, je voudrais d'abord vous remercier, ainsi que tous les membres de cette commission qui me tient particulièrement à cœur, vous le savez. Je tiens aussi à remercier Roland Lescure et les membres de la commission des affaires économiques, avec qui j'ai beaucoup travaillé, ainsi que tous les députés des groupes de la majorité et de l'opposition, pour leur travail et pour le très riche ouvrage législatif que nous avons collectivement construit depuis cinq ans. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Je veux aussi saluer mes trois prédécesseurs à la tête du ministère, ainsi que mes collègues au sein du pôle, Emmanuelle Wargon, Jean-Baptiste Djebbari et Bérangère Abba. Nous avons agi pendant la législature pour accélérer tous les pans de la transition écologique, en particulier dans le cadre de la relance post-crise.

Évidemment, il est compliqué de recenser en une minute tout ce que nous avons fait, mais je retiens deux grands acquis. Le premier, c'est que pour la première fois, la transition écologique devient un levier de réussite économique ; c'est très important. (*Mme Marie-Christine Dalloz proteste.*) Nous sortons enfin de l'opposition entre écologie et économie. Nous avons montré, grâce au plan de relance et à toutes les lois que nous avons adoptées, que si l'économie veut se sauver, elle doit prendre le virage de la transition écologique de manière juste ; c'est le plus important. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Cela s'est manifesté par le fait que, sur les 100 milliards du plan de relance, 30 % ont été consacrés à l'écologie, ainsi que la moitié du plan France 2030.

Ensuite, nous avons considéré que la protection de la biodiversité était un impératif de même niveau que le climat. C'est aussi une grande avancée, avec 30 % du territoire placés sous protection forte. Je pourrais citer d'autres mesures : le bien-être animal, la lutte contre l'artificialisation et contre les passoires thermiques, la qualité de l'air, mais ce serait bien trop long. Merci pour tout le travail que nous avons fait ensemble. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Dem.*)

M. Maxime Minot. Amen !

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Maillart-Méhaignerie](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4837

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2022](#)